

Commémoration de l'incendie de l'hôtel Paris-Opéra Samedi 14 avril 2012 à 15h

Rendez-vous devant l'hôtel, au 76 rue de Provence Paris 9^e
Métro : Chaussée d'Antin ou La Fayette (ligne 9)

7 ans après l'incendie Y aura-t-il enfin un procès ?

Un des incendies les plus meurtriers qu'ait connu Paris, dans lequel les principaux responsables directs et indirects sont parfaitement identifiés, n'est toujours pas jugé et la durée de l'instruction n'en finit pas de s'allonger au grand désespoir des familles qui ont perdu 25 des leurs dans ce drame et dont certains membres restent handicapés à vie.

Pourquoi nous impose-t-on cette attente inutile alors même que l'effet du temps est d'estomper voire de dénaturer les détails des témoignages tout en donnant la possibilité aux responsables présumés d'échapper à toute poursuite ?

Au regard du dossier, la durée de l'instruction (7 ans déjà !) nous apparaît techniquement injustifiée.

Alors pourquoi ces retards? A qui profitent ces retards ?

D'aucuns trouveront ces questions et ce jugement excessifs mais le procès inachevé pour ne pas dire bâclé de l'incendie du boulevard Vincent Auriol qui s'est déroulé en septembre 2011 après des ratés peu glorieux, nous incite à nous interroger sur les justifications d'un tel retard pour le procès de l'incendie de l'hôtel Paris Opéra. Cherche-t-on, comme dans le dossier de l'incendie de boulevard Vincent Auriol, à trouver des justifications pour effacer la responsabilité de l'État et celle des organismes sociaux ?

Nous, les familles victimes de cet incendie, avons droit à un procès qui mettrait fin à notre souffrance toujours présente et exigeons que la justice se donne enfin les moyens de tenir rapidement ce procès.

Nous appelons les citoyens heurtés par ce traitement judiciaire peu respectueux de la douleur des victimes, à un rassemblement le samedi 14 avril 2012 à 15 heures devant l'hôtel, au 76 rue de Provence Paris 9^{ème}.

Paris le 6 avril 2012

AVIPO

Association des Victimes de l'Incendie de l'hôtel Paris Opéra